Nations Unies S/2015/986

Conseil de sécurité

Distr. générale
16 décembre 2015
Français
Original : anglais

Lettre datée du 16 décembre 2015, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par la Représentante permanente du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre du Représentant spécial de la Coalition nationale des forces de la révolution et de l'opposition syriennes, M. Najib Ghadbian, en date du 14 décembre 2015 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité et le faire distribuer comme document du Conseil.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente
(*Signé*) Alya Ahmed S. **Al-Thani**

15-22334 (F) 181215 211215

Annexe à la lettre datée du 16 décembre 2015 adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par la Représentante permanente du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies

C'est avec un sentiment d'urgence extrême que j'appelle votre attention sur les atroces attaques qui ont été menées sans discernement dans la Ghouta orientale au cours du week-end, faisant au moins 45 morts et 100 blessés parmi les civils.

Dimanche 13 décembre, les villes de Douma, Harasta, Saqba et Arbin ont été touchées par un mélange meurtrier de tirs de missiles et de frappes aériennes du régime syrien. Une école et des habitations ont notamment été prises pour cibles. Parmi les morts, on compte au moins 10 enfants, 4 femmes et le directeur de l'école primaire de Douma. Sur les vidéos prises pendant ces attaques, on voit des pères agrippant désespérément leurs nourrissons, des rues jonchées de cadavres d'enfants et des bâtiments remplis de débris et de verre cassé.

Les attaques de dimanche constituent un crime de guerre. Menées sans discernement et de façon disproportionnée, elles violent le droit international humanitaire, notamment la résolution 2139 (2014) du Conseil de sécurité, dans laquelle le Conseil a exigé « que toutes les parties mettent immédiatement fin à toutes attaques contre les civils, ainsi qu'à l'emploi sans discrimination d'armes dans des zones peuplées ». Ces attaques illicites et aveugles sur la Ghouta orientale peuvent et doivent être stoppées. Pourtant, elles n'ont pas suscité l'indignation collective ni moins encore une action collective de la communauté internationale, pas plus que tant d'autres attaques survenues sur l'ensemble du territoire syrien auparavant.

Les attaques de dimanche se sont déroulées sous les yeux de la communauté internationale, notamment du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, qui se trouvait alors à Damas, à quelques kilomètres seulement du lieu de ces crimes atroces. Le fait que le régime syrien ait osé commettre de telles atrocités au vu et au su des autorités des Nations Unies montre à quel point il craint peu de subir des représailles de la part de la communauté internationale ou d'avoir à répondre de ses actes devant le reste du monde.

La coupe est pleine. Il est temps de mettre fin au cercle vicieux de l'impunité et de donner au peuple syrien la protection dont il a besoin. Les Syriens n'en peuvent plus des effusions de sang et des atrocités. Le carnage doit cesser. Le Conseil de sécurité doit faire appliquer les résolutions existantes et assurer la protection des civils. Au nom du peuple syrien, j'implore donc le Conseil :

1. De protéger les civils syriens dans la Ghouta orientale et ailleurs en imposant une zone d'interdiction des bombardements, afin de faire cesser les bombardements aériens aveugles, les plus meurtriers pour les civils.

2. De prendre les mesures nécessaires pour trouver une solution politique fondée sur le Communiqué de Genève, en mettant en place, sur la base du consentement mutuel, une autorité transitoire chargée de diriger le processus de transition, comme l'exige la résolution 2118 (2013) du Conseil de sécurité.

3. De saisir la Cour pénale internationale de la situation en Syrie afin que toutes les parties responsables de crimes de guerre aient à répondre de leurs actes.

Depuis le début de la crise syrienne, les habitants de la Ghouta orientale vivent un cauchemar. Ils ont subi des attaques au gaz sarin, qui ont fait plus de 1 400 morts parmi les civils, des frappes aériennes contre des marchés et, à présent, des tirs de missiles contre des écoles. Tout au long de ces épreuves, les habitants de la Ghouta orientale, comme tous les innocents de Syrie, n'ont cessé de dire qu'ils voulaient que les civils soient protégés. Pourtant, pas un seul de leurs appels désespérés ne semble avoir été entendu. Alors que 2015 s'achève, il est temps de répondre aux appels du peuple syrien. Les Syriens veulent la protection des civils, le droit international l'exige.

Le Représentant spécial
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Najib **Ghadbian**